



Réf.

Fort-de-France, le 12/02/2008

CIRCULAIRE N° 4 2007-2008
--

1. Contrats aidés :point rapide sur la situation

Malgré les surenchères d'un certain nombre d'organisations pour des raisons assez diverses d'ailleurs, la FSU continue ses négociations pour le renouvellement des contrats aidés.

A l'heure actuelle, la FSU a multiplié contacts et négociations :

- vendredi 1^{er} février : négociation avec le recteur et présentation d'un plan de renouvellement de tous les contrats aidés pour sortir de la crise,
- vendredi 8 février : rencontre avec le rectorat et la direction du travail
- samedi 9 février : rencontre lors de la conférence de presse avec les représentants de Serge Letchimy,
- dimanche 10 février : audience avec Claude Lise

Parallèlement, actions conjointes et liaisons quasi permanentes avec la FSU de la Réunion et de la Guadeloupe, et avec Gérard Aschieri à Paris en rapport direct avec le Premier Ministre.

Depuis vendredi, nous avons obtenu – outre un supplément de 48 reprises de contrats aidés – la garantie de la Direction du Travail que l'Etat prenait sa part de financement de **tous les contrats aidés**. Une sortie de crise est donc possible dès lors que le Conseil Général et la Région sont prêtes à sortir leur part financière. Le Conseil Général se fait tirer l'oreille et la Région avait dit niet, mais ils ne pourront tenir sur ces positions. Sans doute est-ce pour cette raison qu'ils cherchent à détourner le problème.

La FSU a proposé qu'ait lieu d'ici jeudi 14 janvier une rencontre entre Direction du Travail, Rectorat, Conseil Général et Région, en sa présence (elle est seule à représenter les contrats aidés réunis tous les mercredi en AG démocratique) pour la mise au point d'un protocole d'accord du renouvellement de tous les contrats aidés depuis juin. Nous rappelons d'ailleurs que nous avons obtenu du rectorat qu'il suspende pour l'heure la rupture des contrats arrivés à échéance, afin qu'ils puissent être renouvelés, et que c'est pour cette raison que nous avons demandé aux contrats aidés de ne pas déposer leurs demandes d'indemnisation aux Assedics.



Toutes ces opérations et ces négociations sont délicates techniquement déjà mais encore plus du fait des chausse trappes liées aux élections politiques et syndicales qui se profilent. Et beaucoup auraient intérêt à faire capoter ce dossier que la FSU porte depuis plus d'un an à bout de bras.

2. Les grèves dans les établissements

Le Snes se réjouit de voir que l'action qu'il a porté si longtemps seul avec la FSU recueille l'assentiment de tous. Simplement, il faut considérer un ensemble de paramètres :

- Le syndicat n'est pas une tête qui décide mais qui collecte les informations et propose des réponses en fonction de ces informations. Lorsqu'il n'y a pas d'urgence, le S3 envoie aux syndiqués ces informations par la presse syndicale.
- la mobilisation, les grèves et les blocages d'établissements se font sur quelle base ? La surenchère en fait interdire la négociation. En même temps, une mobilisation contrôlée permet de peser sur les instances responsables. Voilà pourquoi, loin de s'opposer aux grèves et blocages des établissements, la FSU et le SNES Martinique cherchent à maintenir une discipline. Avant les vacances scolaires le lycée La Jetée avait programmé en accord avec SNES et FSU son blocage à la rentrée. C'est chose faite. Idem pour Joseph Zobel et quelques autres.
- Les décisions d'actions se prennent le mercredi après midi lors de l'AG des contrats aidés à la cantine scolaire de plateau Fofu. La FSU entière s'abstient de décider pour les personnels. Ces derniers discutent de propositions de la FSU et votent.
- Le recteur demande aux grévistes de signer un document. Le mot d'ordre du SNES est de ne pas signer si l'on est gréviste : on sera prélevé évidemment un maximum mais il faut assumer ses actions. Par contre, le risque que court le mouvement est de montrer la fragilité de sa base. C'est une raison supplémentaire d'organiser la mobilisation

3. Postes

Enfin, pour le S3, nous avons à engager le fer sur les postes dans l'académie (- 107) et sur nos statuts (voir 4°).

L'action pour les contrats aidés et la lutte pour les postes sont au fond identiques. Il faut simplement bien les faire entendre toutes les deux sous peine de voir l'une étouffer l'autre.

Voilà pourquoi, il importe aussi que l'on puisse arriver à un résultat satisfaisant sur les Contrats Aidés, qui nous permettra de nous battre dans le prolongement de cette



victoire, sur les postes. Il faut absolument faire remonter au S3 les répartitions de la dotation du rectorat et des suppressions de divisions et de postes dans chaque établissement qu'on puisse croiser avec les documents du rectorat. Le CTPA prévu mardi 12 a été reporté au vendredi 22 janvier. Autant dire que nous ne resterons pas inerte.

4. **Rapport de la commission Pochard**

La presse syndicale nationale, les medias ont déjà commencé à expliquer la bombe que représente le rapport de cette commission. Si nous laissons s'installer après les élections, les recommandations de cette commission, c'est la privatisation de l'Education qui entre à grande volée, et nos métiers, nos missions qui disparaissent tels que nous les connaissions.

Fort-de-France, le 12/02/2008

Yvon JOSEPH-HENRI
Secrétaire académique
Snes Martinique